



## ***L'écho des criques***

***La lettre d'information de l'association des Amis de Sainte-Marie***

### **EDITO**

Ca y est ! Les enfants sont partis, les petits-enfants ont affronté la rentrée avec courage (?), la circulation s'est "apaisée", comme l'on dit, les chariots des supermarchés ont retrouvé une charge normale : bref, l'été est bel et bien fini !. Quoique... L'eau de la mer est toujours à une température étonnante, la météo s'annonce des plus clémentes, : oserions-nous espérer un été indien ? Pourquoi pas ! Ne reste plus qu'à le vérifier...

Mais même si la circulation, en effet, s'est clairsemée, cela ne nous empêche pas de rester prudents : la gendarmerie nous signale encore de nombreux cas d'accidents dûs aux traversées de rues imprudentes de deux roues, électrifiées ou non : un passage piétons reste un passage piétons ! Jetez un oeil (attentif...) à l'illustration plus bas...°

Voyons donc dans cet Echo ce que Octobre nous propose :

- changement d'heure
- projet de réaménagement du port de la Noëveillard
- et autres sorties et activités diverses.

Bonne lecture !

Bien cordialement.

# À vélo sur la chaussée

La pratique du vélo utilitaire est beaucoup plus sûre qu'on ne le croit ! En ville, le risque d'être gravement blessé ou tué est du même ordre à vélo qu'à pied ou en voiture. C'est en rase campagne que le risque d'accident cycliste grave est plus élevé (à cause des vitesses plus importantes des véhicules motorisés). Une conduite adaptée, le respect du Code par l'ensemble des usagers de la route et le respect des règles de priorité réduisent de façon significative les principaux risques d'accidents.



## DOUBLE-SENS CYCLABLE

Rue à double sens dont un réservé aux cyclistes.



## CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE (CHAUCIDOU)

En cas de croisement automobile, les conducteurs doivent se déporter vers les rives de la route pour favoriser la circulation des cyclistes.



## BANDE OU PISTE CYCLABLE

Voie exclusivement réservée aux cycles sur une chaussée à plusieurs voies (bande) ou séparée de la route (piste).



## CÉDEZ LE PASSAGE CYCLISTE AUX FEUX

Signalisation installée sur les feux tricolores autorisant le cycliste à franchir sans marquer l'arrêt, sous réserve de céder la priorité aux autres usagers. Cette autorisation n'est valable que pour la direction indiquée par une flèche sur la panneau.



## ZONE DE RENCONTRE

Zone affectée à tous les usagers avec priorité aux piétons. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.



## VOIE VERTE

Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.



## SAS VÉLO

Zone permettant aux cyclistes de se placer devant les véhicules motorisés à un carrefour à feu.



135 €  
D'AMENDE

SI UN CYCLISTE ROULE  
EN SENS INTERDIT SANS  
Y ÊTRE AUTORISÉ PAR UN  
PANOUEAU

## Changement d'heure !

Eh oui, comme tous les ans, météo clémente ou non, l'heure d'hiver vient nous rappeler que les frimas arrivent ! Rappelons pourtant que sa suppression a été votée en 2019 pour une application en 2021...et finalement, la Commission européenne a publié un décret prolongeant cette manœuvre jusqu'en 2026 inclus. Instaurée en France en 1976 (rappelons-nous du choc pétrolier), l'économie d'énergie serait, en fonction des pays, de 0,5 % à 2,5 %...

Cette année, ça sera **dans la nuit du 29 au 30 octobre**. Et ne cherchez plus : on GAGNE une heure ! en effet, à 03 heures du matin, il sera 02 heures. On dit que de nombreux organismes ont du mal à resynchroniser leur horloge biologique, à l'horloge officielle : encore un peu de courage...



## Réaménagement du port de la Noëveillard

Nous vous avons alerté par mail sur la tenue d'une réunion de concertation

proposée par la Société d'économie mixte 'Les Ports de Loire-Atlantique', qui s'est tenue lundi soir 25 septembre dernier, en présence de JM Brard.

En fait de réunion de concertation sur le projet, il s'agissait plutôt de réunion de présentation de la concertation car, en effet, le projet, s'il doit s'inscrire dans un budget de 18 millions d'euros, ne nous a pas été présenté car ... à ce jour, il n'y aurait pas de projet ! celui-ci- devant être issu des résultats de la fameuse concertation.

Il y a en effet une volonté affichée de concertation, du lundi 25 septembre au lundi 13 novembre. Cela se traduit par :

- cette réunion du 25 septembre dernier,
- des stands d'information dans l'espace public :
  - Le samedi 30 septembre au marché de Sainte-Marie (passée),
  - Le **jeudi 26 octobre** au marché de Pornic (à venir, celle-ci !)
- Des ateliers sur site réservés aux acteurs portuaires et au grand public, inscription sur la page Rencontres : <https://participer.loire-atlantique.fr/processes/pornic-la-noeveillard>
- Un questionnaire, <https://participer.loire-atlantique.fr/processes/pornic-la-noeveillard> disponible sur la page « Questionnaire », lors des rencontres et dans les lieux de la concertation
- Une réunion publique de clôture le **lundi 13 novembre à 19h00** à l'espace culturel du Val Saint-Martin, rue Jules Ferry à Pornic;

Les enjeux sont importants, c'est un projet structurant pour les 50 prochaines années sans doute : **Donnez votre avis !!!**

## La nuit des châteaux

Nous avons la chance d'avoir, à Pornic, ce château emblématique de notre ville, et nous avons encore celle, non négligeable, qu'il soit détenu par Robert de Vogüé qui n'hésite pas à l'ouvrir au plus grand nombre !

Et il le démontre une fois encore ; en effet, le Château de Pornic participe à **la Nuit des Châteaux les 27 et 28 octobre !** [www.nuitdeschateaux.com/edition-2023](http://www.nuitdeschateaux.com/edition-2023)

A la lueur de torches et de chandelles, découvrez le Château de Pornic dans une atmosphère singulière. Passez un moment hors du temps et vivez un rêve éveillé grâce à votre visite nocturne conduite par les hôtes costumés.

Rendez-vous les 27 et 28 octobre au Château de Pornic pour la 5ème édition de la Nuit des Châteaux !



## UN AVIATEUR LOCAL de renommée internationale.

L'histoire de notre ville reste riche en patrimoines naturels, historiques et humains . A côté d'artistes, de peintres, de soldats vénérés, des héros locaux ont marqué notre cité. En voici une illustration.

Alexis Maneyrol est né en 1891 à FROSSAY au Moulin des Pins, pilote à 20 ans sur un monoplan Blériot ; plus tard, après plusieurs meetings il passa sous le pont transbordeur de Nantes (illustration ci-dessous). Pendant la Première guerre mondiale, il a été incorporé entre autres à l'escadrille de Belfort. Après guerre, il fit des liaisons sans escales entre Paris et Rome en moins de 6 heures ! Il continue à participer à des meetings et notamment en planeur : record du monde battu avec 3 h 22, puis 8 heures 04. Ensuite, avec sa moto-aviette (planeur équipé d'un moteur), il emporte le record mondial de vol en altitude 3830 mètres.

Le 13 octobre 1923, lors d'un concours international, il monte à 4200 mètres, mais au retour les deux ailes se replient et l'aviette s'écrase devant le public anglais à Lympe et cause le décès d'Alexis. Ses amis découvrent dans les décombres le barographe enregistreur d'altitude : 4200 mètres affichés, mais les organisateurs ont refusé l'enregistrement de ce record.

A Frossay, à proximité de la mairie, un monument en stèle monolithique de 4 mètres offert par ses admirateurs représente depuis 1924 l'effigie du pilote avec, au dessus de lui, un aigle accroché à la cime.

L'un des frères aînés de l'aviateur Alexis MANEYROL est Joseph François MANEYROL né en décembre 1882, élu maire de Sainte-Marie en 1932.

Il était boulanger, c'est lui qui tenait notre bien sympathique boulangerie de Sainte Marie ! l'un de ses descendants actuels demeure à Pornic et est lui-même aviateur, attiré par l'attractivité de la courte mais exceptionnelle carrière d'Alexis Maneyrol.



### Vide-greniers

Le traditionnel vide-greniers, qui permet aux uns d'alléger leurs caves et greniers, et aux autres de remplir les leurs (!!), se tient comme chaque année à la salle polyvalente de Sainte Marie, le 15 octobre prochain, de 9 h à 18 h ; bar est restauration sur place.

Reste-t-il de la place pour d'éventuels nouveaux exposants ? voici les coordonnées des organisateurs.

Mail : [equilib.retzjst@gmail.com](mailto:equilib.retzjst@gmail.com) ou 07 83 76 74 54



## Expo à la Maison du Chapitre

Du 23 septembre au 8 octobre (donc bientôt fini ...), **Catherine Camus**

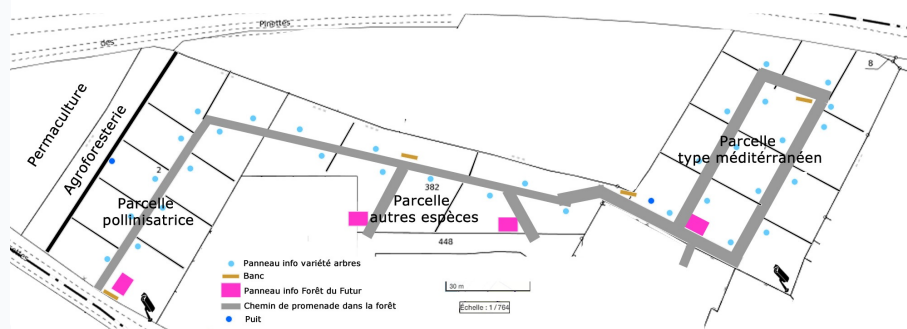
expose ses photos à Sainte Marie sur mer, à la Maison du Chapitre.

De quoi s'agit-il ? Laissons Catherine Camus s'exprimer :

*"Entre deux trains, entre train et métro. Patienter en gare avant de câliner ma maman, en maison de retraite, loin de moi. Un trait d'union, entre nous deux. Ma maman n'est plus là. Ne me reste plus qu'une déchirure. Et le souvenir."*

Nostalgie, et poésie...

## Une petite "forêt du futur"



Les associations de riverains s'engagent :

En effet, dans notre Echo de septembre, nous vous annonçons le projet de création de trois groupes de travail, s'appuyant sur des membres de l'ASM ;

l'objectif : faire des propositions concrètes et réalistes concernant

- l'épineux problème du stationnement des camping-cars,

- le sur tourisme,

- et la rénovation de notre centre-ville.

Eh bien *l'association des riverains de Préfailles* engage également un projet étonnant et sympathique : en association avec l'association de sauvegarde de l'environnement, il s'agit de créer une petite "**forêt du futur**", associant différentes essences d'arbres, fruitiers, ornementaux, mellifères, méditerranéens, avec des plantes diverses. A la fois pédagogique et expérimental, ce projet atteste bien de la volonté des citoyens de ne pas rester inactifs devant notre environnement, et face au changement climatique, et de l'intérêt de nos associations !

Ce projet fait l'objet d'un concours au titre du "budget participatif du Département".

Une réunion publique de présentation aura lieu le **11 octobre 2023 à 18h00** à l'Espace Culturel de Préfailles

Nous suivrons ceci avec intérêt.



**Rappel : Accès à la déchetterie**



Nous vous rappelons récemment l'obligation qui sera effective à partir du 2 octobre prochain, de présenter une carte d'accès - gratuite, à l'entrée des déchetteries du secteur.

Assurer la valorisation de nos déchets (à La Plaine,...) et en garantir sa gratuité pour les habitants sera permis grâce à cette carte, à demander :

- Par le formulaire en ligne sur <https://www.pornicagglo.fr/>
- Ou par le remplissage du **formulaire papier** que vous pouvez trouver, notamment pour vos relations qui n'ont pas accès à Internet, au service gestion des déchets rue du Traité d'Amsterdam, près du Leclerc, au rond-point près de Dekra....
- et en remplissant ces documents papier dont la photo figure ci-dessous.

Penser à joindre une copie de facture d'eau, ou d'électricité ou copie d'assurance habitation de moins de 3 mois.

Une seule carte par famille.

Ci-joint copie recto verso du formulaire



Et pour clore, n'oubliez pas notre précieux cinéma local, toujours une programmation à la pointe de l'actualité cinématographique, dont **la tenue de la**

**18ème édition de « Bobines en fête », cinéma jeune public du 25 au 31 octobre.**

et pour un prix qui reste bien loin des standards urbains... malgré la petite augmentation prévue pour le 1er octobre (l'augmentation du coût de l'énergie ne vous a pas échappé !!). Votre carte d'abonnement est-elle pleine ? C'est peut-être le moment de la renouveler...



Le Programme

Jean-Marc Hainigue  
et votre Conseil d'administration

© 2023 ASM

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ASM.

[Se désinscrire](#)

